

11^{ème} Journée nationale du sport scolaire Mercredi 23 septembre 2020

GUIDE ACADÉMIQUE

La journée nationale du sport scolaire (JNSS), organisée le mercredi 23 septembre 2020, sera l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'École.

Le MENJS travaille étroitement avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les fédérations sportives et le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) pour diffuser l'esprit olympique au sein des écoles et établissements scolaires et transmettre durablement la passion du sport à l'horizon 2024.

La JNSS 2020 est placée au cœur d'un mois tout entier centré sur le sport, avec l'opération « Sentez-vous sport ! » organisée par le CNOSF. La JNSS est également intégrée à la « Semaine européenne du sport », initiative de la Commission européenne destinée à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe, durant la semaine du 23 au 30 septembre 2020.

Ces opérations visent à sensibiliser et inciter le grand public à pratiquer une activité physique et sportive d'une manière régulière dans un objectif de bien-être et de santé.

Chaque année, la JNSS est l'occasion de nombreuses manifestations sportives sur l'ensemble du territoire. Les deux dernières éditions ont vu plus de 6 500 opérations mises en place (rencontres, forums, tournois ...) dans les écoles et établissements scolaires, les districts UNSS, les départements ou académies, et plus d'un million d'élèves mobilisés.

RECOMMANDATIONS

Dans le contexte de la Covid-19, il convient de poursuivre le respect des mesures de protection individuelles et collectives (*pour la santé de tous*) : port du masque, lavages des mains, gestes barrières, etc.

Nous vous proposons que cette JNSS se déroule exclusivement dans les écoles et les établissements scolaires du second degré, mettant particulièrement en valeur les actions conduites toute l'année par les associations sportives.

1. Les enjeux du sport scolaire

Le sport scolaire est **au cœur de notre politique éducative**. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève.

En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, le sport scolaire offre à tous les élèves qui le souhaitent la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives. Le sport scolaire joue un rôle fondamental dans l'accès des jeunes au sport, créant une dynamique et une cohésion au sein des communautés éducatives dans les écoles et les établissements.

Le sport scolaire est de plus un formidable outil pour faire partager aux élèves volontaires les valeurs et principes fondamentaux de la République. Il promeut en effet une culture du respect et de la compréhension, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre et permet d'éduquer contre toutes formes de discriminations, notamment sexistes, homophobes, xénophobes, racistes et antisémites. Il encourage enfin l'engagement associatif et l'investissement dans des fonctions de juge, d'arbitre, d'organisateur ou de vice-président élève au sein des associations sportives d'établissement. Il est un élément important pour le développement de l'École de la Confiance.

2. Les objectifs de la journée nationale du sport scolaire

La JNSS a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et les fédérations sportives scolaires (UNSS, USEP et UGSEL) auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales.

Le thème retenu pour l'édition 2020 est : « La Santé ».

Lien: http://eduscol.education.fr/cid57378/journee-nationale-du-sport-scolaire.html

3. Une mobilisation de tous les acteurs concernés au niveau académique

Afin de mobiliser les équipes éducatives, de recenser les actions prévues au sein des écoles et établissements scolaires, d'aider à leur bonne réalisation, d'assurer une large visibilité médiatique des événements, un comité de pilotage académique sera chargé d'organiser la journée du 23 septembre 2020.

Pour la bonne réussite de cette journée, des contacts étroits peuvent être noués avec les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) et Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), les directions régionales et départementales de l'UNSS et les comités départementaux de l'USEP en amont de cette date.

A l'occasion de cette JNSS particulière, les associations sportives scolaires seront mises en valeur. Elles sont en effet le principal levier du volet sportif du projet d'école et/ou d'établissement et doivent être clairement identifiées par la communauté éducative. On insistera en particulier sur l'engagement des élèves dans la vie et le fonctionnement des associations, et sur le rôle des Jeunes Officiels.

Un courrier du recteur d'académie aux chefs d'établissement pourrait permettre de mobiliser plus efficacement enseignants et élèves afin que la journée soit pleinement consacrée au sport scolaire. Les IA-IPR EPS et la direction régionale de l'UNSS viseront en particulier à obtenir l'engagement des écoles et des établissements scolaires. L'organisation de la journée sera mise à l'ordre du jour des conseils d'enseignement d'EPS à l'occasion de la prérentrée.

De même, les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront s'adresser aux inspecteurs de l'éducation nationale afin de mobiliser les directeurs d'école et les conseillers pédagogiques EPS, ainsi que les responsables de l'USEP pour faire de cette journée une réussite.

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) s'engage également pleinement aux côtés des autres fédérations sportives scolaires pour assurer le succès de cette journée.

4. Encourager les conventions avec le mouvement sportif

Cette JNSS 2020 sera l'occasion de renouveler des conventions avec des fédérations sportives.

De nombreuses conventions ont été signées ces dernières années et sont à renouveler :

- ➢ le 1^{er} février 2017 avec les fédérations de Cyclotourisme, de Hockey, de Hockey sur glace, de Roller, de Sports de glace, d'Échecs, de Boxe et de Volley-ball.
- le 28 mai 2018, la convention avec la fédération française de football a été renouvelée.
- ➤ Le 25 septembre 2019, avec les fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Basket-ball, de Canoë- kayak, d'Escrime, de Handball, de Pétanque et jeu provençal, de Rugby, de Rugby à XIII, de Savate-Boxe française, de Sports boule et de Tennis de table.

^{*} Ces conventions sont consultables sur le site eduscol : http://eduscol.education.fr/cid99876/conventions-avec-les-federations-sportives.html

Au niveau national, ces conventions favorisent à la fois la pratique sportive de la fédération signataire et le développement d'actions en direction des élèves, avec le soutien de l'USEP et de l'UNSS.

Elles peuvent se décliner au niveau local pour favoriser le rapprochement entre écoles et clubs, milieu scolaire et monde sportif.

Ces conventions permettent de développer, en lien avec le ministère et les fédérations sportives scolaires, des actions éducatives d'envergure comme « Foot à l'école » pour le football, « Educ Ping » pour le tennis de table, « Poney Ecole » pour l'équitation, ou « Planète Ovale » pour le rugby.

5. Développer la labellisation « Génération 2024 »

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 constitue pour la France une opportunité unique de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Le **label Génération 2024** en est l'un des outils de promotion et de valorisation. Son déploiement doit contribuer simultanément aux objectifs de développement du sport pour toutes et tous, et d'accompagnement vers l'élite sportive.

Cet héritage s'inscrit dans le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024), « le sport au service de la société », validé en Conseil des ministres le 22 mars 2017, qui prévoit dans sa mesure 1 de « créer un label Génération 2024 pour les écoles, les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur ».

A la rentrée 2019, plus de 2 600 écoles et établissements scolaires sont labellisés.

Le label Génération 2024 contribue à renforcer l'image et l'attractivité des écoles et établissements concernés et à dynamiser leur projet éducatif en lien étroit avec le mouvement sportif et les collectivités territoriales.

Les équipes pédagogiques peuvent utilement s'appuyer sur les <u>ressources en ligne disponibles</u> et contacter le référent Génération 2024 de leur académie.

6. Une visibilité maximale pour les événements locaux

Pour assurer une large visibilité médiatique aux événements locaux, un dossier de presse académique sera constitué en amont de l'événement. Ce dossier de presse s'appuiera sur les éléments du kit de communication (charte et identité graphique, visuels et modèles) diffusé par la Délégation à la communication du ministère aux chargés de communication académiques.

Ce dossier devra préciser :

- Le programme de la journée, en relayant l'ensemble des événements organisés pour l'occasion;
- Les « chiffres clés » du sport scolaire dans l'académie, les départements, les districts, etc.

Le lancement de la journée nationale du sport scolaire pourra prendre la forme d'une **conférence de presse** réunissant autour du recteur les représentants de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et du mouvement sportif. Cet événement mobilisera la presse quotidienne régionale (PQR) et les correspondants locaux de la presse quotidienne nationale (PQN).

7. Pistes pour l'organisation de la journée

Dans l'ensemble des écoles et des établissements, il sera possible de banaliser tout ou partie de la matinée du 23 septembre 2020 afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves, ainsi que la continuité avec les activités de l'association sportive se déroulant l'après-midi.

Au niveau académique, plusieurs déplacements du recteur dans des écoles et/ou des établissements scolaires seront organisés pour valoriser des événements sportifs et culturels coordonnés par l'USEP et/ou l'UNSS et/ou l'UGSEL.

* Contact DGESCO: christian.audeguy@education.gouv.fr